

Le forestier, la haie et l'arbre

*une fable moderne mais encore
novatrice ??*

A.Persuy
Journées nationales de l'arbre et de la haie, Melle, 24-25 octobre 2007



Il était une fois...Monsieur Osmo DERME, interrogé par Radio Feuillages :

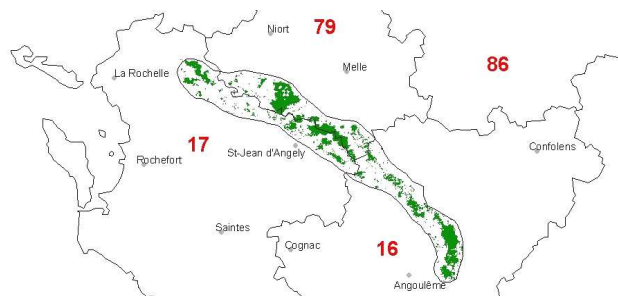
R.F : « *Haïetes vous parti en vacances cette année ??* »
O.D : « Mon pauvre monsieur !! Il aurait fallu que j'haie de quoi me déplacer...et j'haie bien peur que ce soit de moins en moins facile puisque si l'on plante chaque année, on continue également à raser, le ratio plantation/destruction haïtant encore défavorable...bref, au lieu de pouvoir aller dans le massif dont je rêvais pour mes vacances, j'haie du encore cette année me contenter d'aller voir mon voisin immédiat...à 150 m d'ici...faute de moyens de transport. L'étions point rendu, désormais !! »

Une fable en effet bien réelle : le morcellement du territoire

Le cas de l'ancienne Sylve d'Argenson, peut être retenu comme référence de démonstration ; de l'ancien massif, ne subsistent, en effet, que des morceaux plus ou moins importants, parfois sans plus aucune connection entre eux. En dehors de quelques massifs très compacts (Benon, Chizé, Aulnay, la Braconne, etc.), le manteau forestier est très déchiré. Les peuplements forestiers, essentiellement constitués par des essences indigènes calcicoles, sont entrecoupés de pelouses et landes riches en espèces patrimoniales.



- Au 10^{ème} siècle, cette ancienne forêt celtique s'étendait pratiquement de la Rochelle (Charente-Maritime) à l'est Angoulême (Charente) en passant par le sud du Marais Poitevin (Deux-Sèvres). Aujourd'hui, le périmètre de la sylve retenue s'étend sur une largeur de 7 à 15 kilomètres, et sur une longueur d'environ 80 à 120 kilomètres, des bords du Marais Poitevin jusqu'à la Vallée de l'Anguienne en Charente.



- De ce continuum forestier, existent encore aujourd'hui quelques grands massifs domaniaux, très compacts et de taille conséquente, mais néanmoins disjoints. Ces reliques marquent le territoire par un ensemble de facteurs homogènes faisant que les limites de la Forêt d'Argenson s'étendent de la forêt de Benon (Charente-Maritime) à la forêt de la Braconne (Charente). Cette « sylvie » concerne donc les grandes forêts de Chizé, d'Aulnay et de la Braconne, les forêts des collectivités telles que celles de Benon, Chef-Boutonne, Tusson ou Boixe, pour les principales, mais aussi la multitude de boisements privés. Le manteau forestier, devenu très déchiqueté, compose encore, malgré lui, une mosaïque de milieux, zones d'échanges et de transition (bandes boisées) favorables à la biodiversité.

Une réflexion avec la Région Poitou Charentes est actuellement en cours pour savoir comment...

Recoller les morceaux. Avec du scotch végétal ! ?



Reconnecter les massifs boisés entre eux, retisser le vaste patchwork composé de bois, de cultures, de prairies, de zones urbanisées, permettre aux espèces de se déplacer ou de retrouver leurs itinéraires naturels de déplacements : la méthode est à peu près connue, les enjeux sont de taille, identifiés ; les solutions sont autant politiques que techniques.

Rubans verts pour adhésifs environnementaux

Le long des champs :

les haies

Parmi les champs

les bosquets

Le long des cours d'eau :

les ripisylves

le long des routes :

les bandes boisées

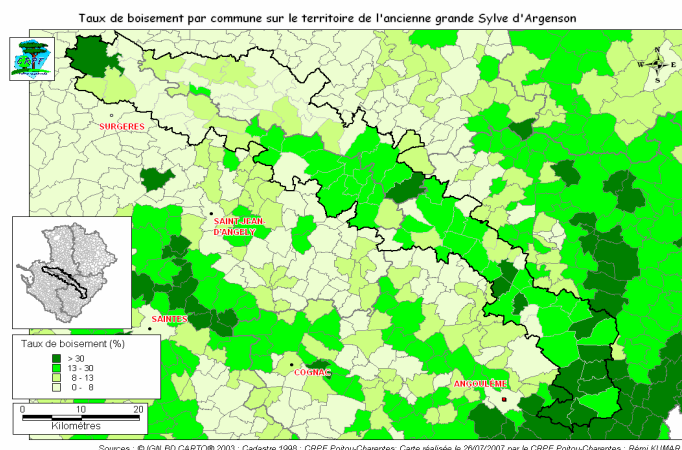
.....

Et ne pas oublier les friches !

*Ni le boisement de terres
agricoles délaissées...*



Un vrai pari d'aménagement du territoire : saura t'on
ici se servir des arbres ?? pour arborer une nouvelle
trame forestière ??



Petit rappel des intérêts de cette démarche

- reconquête des paysages
- re-connection biologique des massifs
- participation à la lutte contre le réchauffement climatique
(2 ha de jeune plantation stockent 2 T de CO₂/an)
- production éventuelle et précautionneuse de bois énergie/bois d'œuvre
- amélioration des capacités de rétention d'eau,
- lutte contre les érosions (éoliennes, pluviales)
- amélioration de la biodiversité, y compris génétique
(donc de la *résilience* des milieux)

Sortir de la forêt pour mieux y entrer...

- *Les forestiers sont donc directement intéressés par les haies, et toutes les autres formes possibles de corridors biologiques : les haies, bien entendu, les bosquets s'ils ne sont pas trop espacés les uns des autres, et dans une certaine mesure l'agroforesterie sont autant de solutions pour relier les massifs entre eux, leur permettre de respirer par des échanges viables de populations : qu'il s'agissent d'insectes utiles pour le recyclage de la matière organique, d'oiseaux ou de grande faune : maintenue artificiellement dans une forêt, celle-ci va en effet inévitablement provoquer des dégâts.*

La circulation des gènes est tout aussi importante : si un écotype particulier, d'une essence forestière locale, se révèle particulièrement précieux parce qu'assurant la résistance à des aléas climatiques, par exemple la sécheresse, il importe qu'il puisse se répandre de lui-même : d'insurmontables coupures du territoire, dépourvues de toutes bandes boisées, ne permettent plus aux pollens de se déplacer efficacement, et le bénéfice de cette réponse naturelle risque de se perdre, en tous les cas pour une échelle intéressante...

En tant qu'écosystème, une forêt n'existe que parce qu'elle communique avec « l'extérieur » : les lisières sont à ce titre de précieux espaces de transition, qui peuvent par ailleurs se traiter elles mêmes, forestièrement parlant, comme des haies semi perméables.

Parmi les actions du Centre Régional de la Propriété Forestière

- Les deux premières « fiches actions » de la politique de qualité de la gestion forestière durable, (PQGF) liée à la certification PEFC, sont consacrées aux haies, en partenariat très étroit avec Prom'haies.
- Un guide technique de gestion de la ripisylve a été édité par le CRPF, qui accompagne régulièrement des opérations de récréation, avec les propriétaires privés.
- Dans les cahiers des charges populi-environnementaux, rédigés en partenariat avec l'ADEP (Association pour le développement du peuplier), figurent clairement les recommandations de planter des bandes boisées, par ex de frêne, entre les parcelles de clones divers, et de conserver ou recréer des ripisylves, de même que de ne planter qu'à au moins 5 m des rives des cours d'eau...